

Signaux faibles et ruptures vs. « intérêt général » – Et si la dimension prospective de l'évaluation environnementale aidait à sortir de l'impasse ?

Charlotte LE BRIS

*Chargée de mission « animation de l'environnement et projets transversaux », Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), Territoires et ville
France*

Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État / Chargée de mission animation de l'environnement et projets transversaux au Cerema / Experte en évaluation environnementale / Pilote d'un travail pour le MTES des « Repères pour une prospective territoriale de l'environnement ».

Benoît LABBOUZ

*Ingénieur de recherche / Chargé d'enseignement, de recherche et d'ingénierie pédagogique, AgroParisTech
France*

Ingénieur de recherche / Chargé d'enseignement, de recherche et d'ingénierie pédagogique à AgroParisTech / Docteur en sciences de l'environnement : "Sécurité alimentaire et futurs de l'agriculture mondiale - Comprendre un forum prospectif international en émergence et réfléchir aux façons d'y intervenir"

Résumé

Les controverses publiques récentes suggèrent des valeurs et des positionnements marqués et antagonistes entre les acteurs des territoires. Le futur des territoires constitue une des dimensions de ces controverses lors desquelles des « signaux faibles » surgissent brutalement et s'opposent à des choix dits d'« intérêt général ». Dès lors, les processus de débat et d'évaluation des projets comportent, de manière explicite ou non, une dimension prospective. Cette communication propose d'interroger la capacité des processus d'ÉE à prendre en compte cette dimension prospective, et plaide, dans cette optique, pour une meilleure articulation entre ÉE et prospective territoriale.

La prospective territoriale peut être mobilisée pour : (1) apporter une connaissance des enjeux du territoire ; (2) rendre compte de la trajectoire d'évolution du territoire dessinée par le projet et la mettre en regard d'une multiplicité de trajectoires envisageables ; et (3) mettre en discussion cette diversité de trajectoires avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Le travail mené par le Cerema, en collaboration avec AgroPariTech pour le compte du MTES, sur des « Repères pour une prospective territoriale de l'environnement : le lien à l'action », propose un retour d'expériences sur la base d'interviews d'acteurs et d'échanges lors d'un séminaire ainsi qu'un ensemble de recommandations pour un meilleur « atterrissage » des exercices prospectifs et un lien plus étroit avec l'évaluation environnementale.

La détection des atouts et enjeux des territoires, la prise en compte de la dimension temporelle du projet à travers l'identification des signaux faibles environnementaux ou sociétaux, et enfin la mise en débat, en amont de la décision publique, des futurs dessinés par un projet d'aménagement ou une stratégie de territoire constituent des pistes qui permettraient de renforcer l'articulation entre prospective territoriale et évaluation environnementale. En proposant de traiter spécifiquement la dimension prospective des controverses environnementales, ces recommandations visent l'amélioration de l'intégration de l'environnement dans les stratégies et politiques publiques.